



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 avril 2018
N°453

Déclaration commune des ministères des Finances du G7 sur la Corée du Nord

Le développement continu des programmes d'armes de destruction massive (ADM) et de lancement de missiles balistique par la Corée du Nord pose une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Nous demeurons engagés à veiller à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne ainsi qu'au démantèlement des programmes d'ADM et de missiles balistiques de la Corée du Nord, mais il faut que les paroles des responsables de la Corée du Nord se traduisent par des actes concrets. Afin d'appuyer ce but, nous continuerons à prendre des mesures visant à imposer une pression économique maximale sur la Corée du Nord, en nous conformant aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU).

Nous sommes préoccupés du contournement des sanctions internationales par la Corée du Nord ainsi que par le maintien de sa capacité d'accéder au système financier international. La Corée du Nord ne mène que très peu d'activités commerciales sous son nom véritable et elle a plutôt recours à un réseau d'intermédiaires, des sociétés écrans, ainsi qu'à des structures de propriété complexes, afin d'accéder au système financier international.

Comme l'a indiqué le groupe d'experts de l'ONU dans son rapport de mars 2018, plus de 30 représentants de banques nord-coréennes ont exercé des activités à l'extérieur de la Corée du Nord en 2017, contrevenant ainsi aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. De plus, le groupe d'experts a fait remarquer que les représentants commerciaux de la République populaire démocratique de Corée continuent de contribuer aux programmes interdits du pays, notamment en agissant en tant que façades pour des entités et des personnes désignées ainsi qu'en exerçant des activités commerciales en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Nous appelons tous les pays à remplir intégralement et efficacement leurs obligations liées aux résolutions du Conseil de sécurité concernant la Corée du Nord et, à cet égard, à expulser promptement les représentants bancaires et commerciaux conformément à leurs obligations au titre des Nations unies.

Les institutions financières des pays du G7 jouent elles aussi un rôle important dans la lutte contre les activités financières illicites de la Corée du Nord à l'échelle mondiale. Nous collaborerons donc avec ces institutions et échangerons avec elles des renseignements au besoin, afin de divulguer les pratiques financières trompeuses de la Corée du Nord de façon à protéger l'intégrité du système financier international. Nous appelons tous les pays à mobiliser de cette façon leurs institutions financières, de manière à ce que celles-ci soient vigilantes et qu'elles prennent les mesures leur permettant de mettre en œuvre la surveillance supplémentaire qui est nécessaire afin de s'assurer qu'elles ne traitent pas d'opérations pour le compte d'entités nord-coréennes faisant l'objet de sanctions.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr